

Préparer aux épreuves d'admissibilité et d'admission des concours de recrutement d'enseignants section design et métiers d'art : épreuve écrite disciplinaire ; épreuve écrite disciplinaire appliquée ; épreuve de leçon ; épreuve d'entretien.

Présentation

Les objectifs

Préparer aux épreuves d'admissibilité et d'admission des concours de recrutement d'enseignants section design et métiers d'art : épreuve écrite disciplinaire ; épreuve écrite disciplinaire appliquée ; épreuve de leçon ; épreuve d'entretien.

Les concours concernés

- . CAPET design et métiers d'art
- . CAPLP design et métiers d'art, option design
- . CAPLP design et métiers d'art, option métiers d'art

Déroulement de la préparation

La formation s'organise sur une journée fixe par semaine, le jeudi, elle est dispensée à distance. Il est prévu 5 journées de regroupement sur site en présentiel au cours de la formation. L'organisation régulière de concours blancs ponctue la formation.

La préparation aux épreuves de concours nécessite une présence régulière en formation et un travail personnel conséquent.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- Les titulaires d'un Master MEEF2 design et métiers d'art
- Les candidats relevant de :
- La reconversion professionnelle

Durée de la formation

- 1 année

Lieu(x) de la formation

- Site d'Antony

CY Cergy Paris Université, site Antony
26 avenue Léon Jouhaux
92160 ANTONY
Tél : 01 46 11 62 00

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat général

Stage(s)

Oui, optionnels

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Présentiel

- CAPLP sections professionnelles : justifier d'un titre ou diplôme à BAC+2, +3, +4 ET avoir accompli 5 années de pratique professionnelle ou d'enseignement de cette pratique.
- CAPLP et CAPET justifier de 5 années de pratique professionnelle effectuée en qualité de cadre.
- La reprise d'études : interruption des études depuis au moins 2 ans
- CAPLP et CAPET : justifier d'un titre ou diplôme à BAC+5 ET d'une expérience de l'enseignement et/ou de la formation dans le champ disciplinaire.
- La dispense de diplôme
- CAPLP et CAPET : fonctionnaire titulaire dans un corps de personnels enseignants ou d'éducation ; maître contractuel des établissements d'enseignement privés sous contrat admis définitivement à une échelle de rémunération ; mère ou père d'au moins trois enfants ; sportif de haut niveau.

Renseignements

armelle.le-cun@cyu.fr

<https://inspe.ac-versailles.fr/2022/05/du-design-metiers-art/>

<https://www.inspe-versailles.fr/Prepa-Arts-appliques>

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les démarches méthodologiques engagées dans les différentes épreuves
- Maîtriser les savoirs et savoir-faire disciplinaires et leur didactique

Programme

- S'approprier le cadre de référence et les fondements éthiques du métier : 21 heures
- Développer une expertise des contenus disciplinaires : 28 heures
- Maîtriser les programmes et les stratégies d'enseignement : 35 heures
- Mobiliser les compétences visées au concours : 70 heures + 36 heures de concours blancs